

INFORMATIONS COVID-19

Bonjour,

Les circonstances exceptionnelles dues au Covid-19 nous obligent à nous adapter.

Annulation

En application de l'ordonnance prise en France le 25 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid-19, si vous annulez votre séjour entre le 1^{er} mars 2020 et le 15 septembre 2020, un avoir valable 18 mois vous sera proposé.

Aux termes de ces 18 mois, si cet avoir n'a pas été utilisé il fera l'objet d'un remboursement.

Dispositions spécifiques COVID-19

nous appliquons les bonnes pratiques éditées par la **Fédération nationale des organismes institutionnels de tourisme** en mettant en place **des mesures d'hygiène spécifiques** ([lien](#)).

Nous vous demanderons de laisser les lieux très propres après votre départ.

Le **forfait ménage de 50 € devient obligatoire** étant donné le processus de désinfection que nous devons mettre en place après chaque séjour.

Nous vous demandons également d'apporter votre linge de lit et de toilette dans la mesure du possible.

Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux

Facebook : [@briseoceane](#)

Instagram : [#briseoceane](#)

En espérant que toutes ces mesures vous satisferont pour envisager sereinement un futur séjour chez nous. Nous sommes impatients de pouvoir vous accueillir bientôt dans notre belle région.

D'ici là prenez bien soin de vous et de votre famille.

Corine et Laurent DURANEL

<https://www.baladeoceane.fr>

<https://www.briseoceane.fr>